

3 rue Felix Gras
83210 SOLLIES PONT

Tél. 05 58 77 55 89

Fax. 05 58 41 60 78
E.mail : contact@nps-france.com

www.nps-france.com

FICHE DE DONNEES DE SECURITÉ (mise a jour le 01/12/2023)

1. Identification

Nom du produit : TOP VIB WASH 10

Fournisseur: NPS
339 ROUTE DES MOTTES
40230 SAUBRIGUES

TEL: 0558775589

2. Composition/informations sur les composants

Composition chimique

Granulés de caoutchouc hautement spécifiques à base de produits recyclés, comportant pour une part des additifs tels que liège ou mousse PU, liés à l'élastomère polyuréthane.

Informations complémentaires

Utilisation : sous-couches d'isolation

3. Identification des dangers

Informations relatives à des dangers particuliers pour l'homme et l'environnement Préparation non dangereuse.

4. Premiers secours

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment avec beaucoup d'eau. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'avalement

En cas d'indisposition ou de malaise, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie Moyens d'extinction appropriés Mousse

Poudre extinctrice

Poudre ABC Jet d'eau

Risques particuliers résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

Les gaz produits lors de la combustion de substances et matériaux organiques doivent par principe être classés dans la catégorie des substances toxiques pour les voies respiratoires.

Equipement de protection spéciale

Utiliser un appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant.

Sous l'effet des gaz produits lors de la combustion ou de la carbonisation, ne procéder à des mesures d'extinction, de sauvetage et de déblayage qu'avec des appareils de protection respiratoire lourds.

Autres informations

Dégage à la combustion des quantités de suies importantes.

Les résidus d'incendies et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément aux consignes des autorités locales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle Mesures de précaution individuelles

Pas de mesures particulières nécessaires.

Méthodes de nettoyage/d'absorption

Prise mécanique et élimination.

7. Manipulation et stockage**Informations relatives à une manipulation sans danger**

Pas de mesures particulières nécessaires si le produit est utilisé correctement.

Informations relatives à la protection contre les incendies et les explosions

Respect des règles générales de protection incendie industrielle et commerciale préventive.

8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle Protection du corps

Vêtements de travail de sécurité

Mesures de protection générales

Eviter tout contact avec les yeux.

Mesures d'hygiène

Avant les pauses et le travail terminé, se laver les mains.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique: solide

Couleur: différente, selon la coloration Odeur: caractéristique

Valeur de pH à la livraison: non applicable Point d'éclair: non applicable Hydrosolubilité: insoluble

10. Stabilité et réactivité

Décomposition thermique

Remarque Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme à l'usage prévu.

11. Informations toxicologiques

Expériences pratiques

D'après notre expérience et les informations dont nous disposons, le produit n'a pas d'effet dangereux pour la santé s'il est manipulé correctement et utilisé conformément à l'usage prévu.

12. Informations écologiques

Informations générales

Pas de problèmes écologiques prévisibles si le produit est manipulé et utilisé correctement.

13. Considérations relatives à l'élimination

Recommandation concernant le produit

Il n'existe pas de dispositions uniformes concernant l'élimination de produits chimiques et de résidus dans les Etats membres de l'UE. Se référer aux pays de vente concernant les Lois sur la gestion du recyclage et les déchets.

En conséquence, il faut distinguer les « déchets à recycler » et les « déchets à éliminer ».

Recommandation concernant l'emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

14. Consignes relatives au transport

Autres informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux au sens des règlements et arrêtés.

15. Consignes

Informations relatives au marquage et à l'identification

Le produit n'est pas soumis à une obligation de marquage ou d'identification selon les Directives CE/l'arrêté sur les substances dangereuses.

Consignes nationales**16. Autres informations****Autres informations**

Les informations de la présente fiche sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et servent à la description du produit en ce qui concerne les précautions de sécurité devant être prises.